

R 489 – CACES® Chariots à poste de conduite élevé – CAT. 6

Contexte réglementaire

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Equipements concernés

Le présent texte est applicable lors de l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (nommés aussi chariots, chariots de manutention ou chariots à conducteur porté dans la suite de la présente recommandation). Les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté sont classés en huit catégories, auxquelles s'ajoute une catégorie « hors-production ». Un CACES® peut être délivré pour chacune de ces catégories.



Chariots à poste de conduite élevé
(Hauteur plancher <1m20)

Moyens pédagogiques

Le Centre de formation mettra à disposition du stagiaire les équipements, matériels, aires d'évolutions et installations pédagogiques nécessaires à sa formation théorique comme pratique et conforme à la recommandation R489 définie par la CNAM.

Obligation de formation

Tout conducteur de chariot de manutention automoteur doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné.

Public & Pré requis

Tout public, conducteur de chariot de manutention automoteur.
Aptitude médicale à la conduite.
Autorisation de conduite et attestation de formation pour présenter le CACES®

Evaluation de la formation

Fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques.
La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Durée & Tarifs

Formation initiale catégorie 6 : 3 Jours 395 € HT
RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS.

Formation recyclage catégorie 6 : 2 Jours 295 € HT

Objectifs de la formation

Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.
Transmettre les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

R 489 – CACES® Chariots à poste de conduite élevé – CAT. 6

A - Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique.

Vérification visuelle de l'état du chariot.

Vérification du fonctionnement du siège, réglages.

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,

Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manœuvres

Circuler à vide En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Circuler en charge En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Circuler à vide et en charge en allée réservée En marche avant / en marche arrière, montée / descente à différents niveaux.

Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser
- Positionner le chariot pour la prise / positionner la palette vide sur la fourche
- Vérifier le lieu de dépose / positionner le chariot et déposer la palette avec précision à l'endroit prévu

Constituer une palette par picking à plusieurs niveaux d'un palettier jusqu'à une hauteur (plancher) de 2,80 m minimum

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser
- Positionner correctement le chariot lors des déplacements dans les allées
- Adapter la hauteur de la cabine en fonction du plan de picking
- Adapter la hauteur de la palette en fonction du plan de dépose

• Déposer la palette constituée en dehors de l'allée de préparation

Manœuvre de secours

- Effectuer une manœuvre de secours
- Faire effectuer une manœuvre de secours

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.

Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),
Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.